



**HAL**  
open science

# Utilisation des sources antiques dans un traité politique espagnol du XVIIe siècle : El machiavelismo degollado... de Claude Clément (S. J.)

Olivier Jouffroy

► **To cite this version:**

Olivier Jouffroy. Utilisation des sources antiques dans un traité politique espagnol du XVIIe siècle : El machiavelismo degollado... de Claude Clément (S. J.). Retour aux Sources Les anciens des antiques, les antiques des modernes, Sep 2013, Besançon, France. hal-03545998

**HAL Id: hal-03545998**

**<https://univ-fcomte.hal.science/hal-03545998>**

Submitted on 27 Jan 2022

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Utilisation des sources antiques dans un traité politique espagnol du XVII<sup>e</sup> siècle : *El machiavelismo degollado...* de Claude Clément (S. J.)

Using ancient sources in a Spanish political treatise of the 17<sup>th</sup> Century : Claude Clement's *El machiavelismo degollado...*

Cet ouvrage analyse avec des bases de données les références antiques que Clément utilise et parfois déforme dans son travail, afin de définir quels textes – des œuvres historiques, politiques ou morales – il emploie à quel moment de son raisonnement. L'objectif est de comprendre comment un penseur moderne peut envisager les circonstances du présent par rapport à l'héritage de la pensée antique.

This work analyzes with data bases the ancient sources that Clément uses and sometimes distorts in his work, in order to define what kinds of texts he employs in specific parts of his reasoning, such as historical, political or moral works. Its main goal is to conceive how a Modern thinker can situate the circumstances of his present-time in comparison to the thinking heritage of Antiquity.

Antiquité / source / citation / discours politique / Espagne à l'époque moderne / Machiavel / christianisme / Tacite / Sénèque / Saint Augustin

Antiquity / source / citation / political discourse / Early Modern Spain / Machiavelli / Christianity / Tacitus / Seneca / Saint Augustine

Olivier Jouffroy

Doctorant ISTA, Ecole Doctorale LETS, Université de Franche-Comté, France.

[olivier.jouffroy@univ-fcomte.fr](mailto:olivier.jouffroy@univ-fcomte.fr)

Buelve conmigo los ojos, y mira, y honora humilde aquestos Heroes esclarecidos, Eteocles, Euripides, Cricias, Iulio Cesar, a Seneca, a Plutarco, Cornelio Tacito, Tiberio Emperador [...] y a quien con especial reverencia nombro y venero, *Nicolas Machiavelo*. Estos son los fundadores de nuestra orden...

Ainsi parle le prêtre lors d'une fête d'intronisation, que le narrateur de l'œuvre dit avoir observée, sorte de messe inversée à la gloire des saints adorés des politiciens. Or huit de ces quinze saints païens sont des figures issues de l'Antiquité grecque et latine. Peu étonnant lorsqu'on sait que son auteur, Claude Clément, jésuite, enseigne au moment de la rédaction, les auteurs grecs et latins au Colegio Imperial de Madrid. Mais si l'on s'attache au nombre de citations et surtout à leur position dans le texte, on verra que la grande majorité des attaques contre les Politiques, ces émules de Machiavel qui pervertissent les républiques, s'appuient sur des références critiques aux auteurs antiques. Comme si Clément voulait inscrire la pensée politique de l'Antiquité dans la logique machiavélienne.

### Un traité d'éthique politique

Il est délicat d'affirmer que Clément fait partie des grands penseurs politiques du Siècle d'Or espagnol étant donné qu'il n'a produit qu'une seule œuvre politique. Et cette œuvre elle-même n'est pas une thèse complexe sur les principes du bon gouvernement. C'est plutôt une attaque contre les politiciens qui tournent le dos à la morale chrétienne pour suivre la voie de leur propre intérêt. Il s'agit plutôt d'un bornage moral catholique qui définit la frontière entre bonnes et mauvaises pratiques politiques. Son auteur, Claude Clément naît en 1594 ou 1596 à Ornans dans le Comté de Bourgogne, actuelle Franche-Comté, qui se trouve alors sous l'autorité du roi d'Espagne. Il fait ses études au collège jésuite de Dole puis enseigne à Lyon à partir de 1622 et finit sa carrière en professant les antiquités grecques et latines au Colegio Imperial de Madrid. C'est un Comtois farouchement attaché à l'empire espagnol à un moment où la Franche-Comté se trouve dans une position stratégique pendant la guerre de Trente Ans. Elle est isolée des territoires espagnols et en position de tampon entre les belligérants : la France à l'ouest et les territoires impériaux Habsbourg à

l'est. Clément présente d'ailleurs dans l'œuvre une actualité brûlante, qui touche directement sa patrie : le siège de Dole par les troupes françaises de mai à août 1636, premier acte d'une tentative d'envergure de la France de Richelieu pour conquérir militairement la Franche-Comté. C'est certainement ce qui donne les accents de pamphlets de certains passages, ce « tono agresivo hasta la saña, de soldado más que de escritor pausado. »

L'œuvre et son héritage culturel

*El machiavelismo degollado...* paraît pour la première fois en latin en 1636 puis dans une version augmentée en 1637, en latin également et la même année dans une traduction en espagnol de cette version augmentée. Il s'agit d'une attaque contre le pragmatisme politique, contre ceux qui placent leur intérêt et celui de leur royaume avant la défense de la foi catholique romaine, parmi lesquels on peut reconnaître Richelieu. Il vient à la même époque d'engager la France catholique aux côtés des princes protestants contre l'empire Habsbourg, violant le principe de l'opposition religieuse qui sous-tendait, et peut-être justifiait, jusqu'alors les conflits de la guerre de Trente Ans.

Clément a constamment le souci de prouver ses idées par des exemples, et sa culture – rappelons qu'il enseigne les antiquités grecques et latines – lui permet de manier une grande variété de sources. Sur un texte assez court de 189 pages, on dénombre 146 citations dont 51 citations d'auteurs antiques auxquelles il faut ajouter 54 références culturelles à l'Antiquité. Le but que s'est fixé Clément va bien au-delà d'une relation d'événements d'actualité. Il construit en fait deux modèles de civilisation, l'un qu'il nomme *Politique* : celui de Richelieu, de Machiavel, ou de Jules César et l'autre *Catholique* : celui des Habsbourg, des saints ou des docteurs de l'Église et de Constantin. On peut dire que la première division opérée parmi les sources antiques vient de cette lecture particulière. Elles sont classées en fonction de leur position vis-à-vis de la foi chrétienne : Tertullien ou Saint Augustin par exemple dans le camp « Catholique » et Sénèque ou Tacite dans le camp « Politique ».

Méthodologie : base de données et classification des références

Même si l'ouvrage de Clément est d'une taille raisonnable, la quantité des références, mais aussi leur répétition, voire leur réinterprétation dans des passages différents, rend nécessaire une classification informatique systématique.

J'ai choisi de classer ces sources dans une base de données Access (logiciel Microsoft Office) qui comprend trois tables. Une table « Auteurs », une table « Œuvres » et une table « Citations » liées entre elles par des relations de un élément à plusieurs.

Pour simplifier la classification, j'ai appelé « Citation explicite » les citations complètes, c'est-à-dire les passages où Clément déclare citer un texte, en italique dans l'édition imprimée, et indique en marge l'auteur et l'ouvrage d'où il le tire. J'ai appelé « Emprunts » les passages où il déclare citer un texte mais sans indiquer son auteur ou le texte source. Enfin, j'ai appelé « Allusion » le cas inverse, les passages où il fait référence à un auteur ou à un texte source sans faire de citation explicite. Pour terminer, j'ai créé une table indépendante qui classe ce que j'ai nommé « Références culturelles » lorsque l'auteur mentionne des dieux, des héros ou des événements liés à l'Antiquité.

Exploitation des sources antiques dans *El machiavelismo degollado...*

Le texte de Clément est avant tout une théorie politique censée éclairer la situation de la fin des années 1630. Par conséquent, il a un rapport plutôt utilitaire à ces sources. Elles ne sont pertinentes pour l'auteur que si elles appuient son exposé, si elles ont une force argumentative. On n'étudie pas ici un ouvrage d'érudition mais bien un programme politique. Partant de là, j'ai essayé de comprendre comment l'auteur se sert de ce matériel et j'ai observé qu'il ne lui attribue pas la même fonction selon qu'il s'agit de sources historiques, théologiques ou philosophiques.

Sur les 51 citations d'auteurs antiques, quatorze sont des références historiques et la plus forte concentration se trouve aux pages 49 et 50 : neuf citations. Or ces pages sont en quelque sorte le noyau argumentatif de l'œuvre, le moment où Clément attaque la question fondamentale du primat du politique sur le religieux : doit-on défendre d'abord la foi catholique ou ses propres intérêts stratégiques ? C'est à ce

moment justement qu'il cumule les références aux historiens de l'Antiquité tardive : Théodoret de Cyr, Socrate le Scolastique, Ammien Marcellin, Rufin, etc.

Prenons un exemple avec une citation que Clément dit tirer de l'*Historia ecclesiastica* de Théodoret de Cyr. Il reprend la réponse d'un général catholique à l'empereur Valens à la suite d'une défaite contre les Goths :

...Trajano con voz libre, à ley de valeroso, le respondio assi : *Non ego Imperator victus sum; sed tu ipse victoriam perdidisti, qui contra Deum aciem instruere non desistis, & ita auxilium barbaris concilias.*

Si l'on analyse cette citation, on repère trois éléments qui se répètent dans toute l'œuvre.

Premier élément : l'actualisation. Il est évident que cet empereur hérétique adepte de l'arianisme peut rappeler assez clairement à un lecteur de 1636 ou 1637 les princes protestants ou leur allié, le roi de France. On constate que les éléments historiques repris par Clément sont essentiellement des événements des IV<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> siècles, époque où l'empire est confronté à la fois aux attaques extérieures et aux conflits intérieurs, aussi bien politiques que religieux : exactement la situation de l'empire Habsbourg au début du XVII<sup>e</sup> siècle.

Deuxième élément plutôt d'ordre argumentatif : Clément, à la suite de cette citation, précise à Machiavel :

Si estas palabras las hubiera dicho algún Religioso, o algún Monje del yermo, sin duda Maquiavelo, que te rieras, e hicieras burla, diciendo; que ésta era superstición con capilla: pero los soldados, y Capitanes de los ejércitos no suelen comúnmente ser supersticiosos.

Clément fait l'effort et surtout, déclare qu'il fait l'effort de ne pas utiliser uniquement des exemples religieux. Les historiens antiques se trouvant nécessairement en dehors du contexte de la guerre de Trente Ans, il les considère comme vierges de l'influence partisane qu'on peut trouver chez les Modernes, ils ont donc l'avantage d'être moins discutables et à ce titre leur poids dans l'argumentation est supérieur.

Troisième élément : la portée morale. L'événement est systématiquement analysé d'un point de vue chrétien : il lit l'Antiquité à travers le filtre de la morale chrétienne.

Selon lui les Goths mettent à mort Valens « ...por justo juyzio de Dios... ». Clément fait d'ailleurs la liste des gouvernants de l'Antiquité qui ont « ...perdido el Imperio, juntamente con la vida... » et dans sa perspective, la chute de l'empire romain devient, au bout du compte, une preuve de l'existence de Dieu, un avertissement pour les gouvernants modernes.

#### Fonction des sources politiques et philosophiques

Si les ouvrages historiques antiques sont plutôt utilisés pour appuyer son discours, il en va tout autrement des ouvrages politiques ou philosophiques. La moitié de ces références est concentrée dans les pages 16 à 33, à un moment où Clément présente les politiciens pragmatiques qui se détournent de la sagesse chrétienne à l'image de Machiavel. Dans cette catégorie, comme on a pu le lire plus haut dans la citation en incipit, il mentionne des empereurs et des penseurs non chrétiens de l'Antiquité comme s'ils étaient les inspirateurs et les premiers membres de ce qu'il nomme la secte des Politiques. Une tendance qui s'intègre au mouvement antitacitiste de son époque.

On peut citer rapidement trois références qui éclairent ce propos dans l'ordre du texte. D'abord une citation que Clément attribue à Aristote : « ...lo infiero no solamente de Aristoteles, sino tambien de sus sacrificios y ritos, supuesto que *Politicis credi Deum tantummodo ex usu vitae sua, & regandi est.* » Puis une citation d'Isocrate : *Politica anima est & vita civitatum, & Regnorum.* Et enfin une citation attribuée par Plutarque à Euripide : *Divinitatem aliquam orbi terrarum praesidere, legislatorum commentum est hac persuasione populos coercere satagentium.* Et qu'une citation de Tacite vient appuyer : *Fatone res mortalium, & necessitate inevitabili, an forte volvantur.* On constate que les trois points développés par ces penseurs sont justement les trois points d'attaque de Clément contre les théories de Machiavel : le rôle purement utilitaire de la religion ; le primat des choses politiques sur toute autre ; la substitution de la Providence de Dieu par le sort, la fortune de Machiavel.

Les auteurs antiques permettent à Clément de terminer ses attaques contre Machiavel, de parvenir au bout de son analyse : le pragmatisme des Politiques nie la providence de Dieu et Dieu lui-même. C'est son interprétation de la citation de Sénèque, passablement décontextualisée, on le verra plus tard :

*Quid tam imperitum, quàm credere fulmina è nubibus Iovem mittere ? [...] Ad coercendos animos imperitorum sapientissimi viri iudicaverunt inevitabilem metum, ut supra nos aliquid timeremus...*

Enfin, il faut dire à Sénèque ce que Machiavel n'a pas dit. On comprend tout l'intérêt pour lui de ces sources antiques avec cette précision essentielle : Clément écrit son traité contre Machiavel sans le citer une seule fois. Il fait pourtant des allusions assez précises au *Prince*, ce qui laisse penser qu'il a eu accès au texte directement ou indirectement. Le fait est qu'il s'interdit toute citation directe. On constate également qu'il fait référence à des auteurs politiques postérieurs à Machiavel sans jamais les citer, eux non plus. Dans le groupe de ces auteurs dits politiques, il ne cite explicitement que les auteurs antiques. D'une certaine manière il met en accusation les Anciens qui ont, selon lui, inspiré Machiavel. Quand on y regarde de plus près, déclarer dans l'Espagne catholique du XVII<sup>e</sup> siècle que Bodin ou Duplessis Mornay font partie des auteurs dits politiques tient presque de l'évidence. Par contre, dépasser l'anachronisme et déclarer que Sénèque, Tacite ou Euripide sont des machiavéliens, voilà qui est relativement nouveau. Dans la mouvance du courant antitacitiste de l'époque, il déclare que l'anachronisme n'est pas un rempart, que le vernis de l'Antiquité peut dissimuler une pensée dangereuse et qu'on peut parfaitement diffuser les idées de Machiavel en étudiant Sénèque.

#### Fonction des sources théologiques chrétiennes

Dans l'argumentaire de Clément, ces sources chrétiennes ont évidemment une toute autre portée. Et il ne choisit pas chez ces auteurs des textes de théologie, mais des textes politiques, des conseils aux princes. Sur les 17 citations des docteurs de l'Église, neuf sont des messages pour un gouvernant que Clément va indirectement adresser au roi d'Espagne Philippe IV : lettres à l'empereur Théodose II pour Saint Léon le Grand, Saint Cyrille et Saint Ambroise ou commentaires sur la vie de l'empereur Constantin pour Saint Augustin. Comme les historiens dont j'ai parlé plus haut, ces Pères de l'Église font part au prince de leur analyse de la situation d'un empire divisé à l'intérieur par les hérésies et attaqué de l'extérieur par les envahisseurs, exactement comme le fait Clément pour l'empire des Habsbourg. Si l'on reprend ces 17 citations, on remarque trois éléments à peu près constants. Le premier, c'est la position du gouvernant par rapport à Dieu. Elle apparaît dans sept



citations. Clément présente sa théorie selon laquelle la religion garantit le lien social : la soumission du roi à Dieu lui assure la soumission de ses propres sujets. Il appuie cette théorie sur des citations de Saint Ambroise ou Saint Léon le Grand : *Tunc Christi dextra Imperium defenditur, quando Ecclesiae status inconcussus servatur.* L'empire garde son intégrité tant qu'il permet à l'Église de garder la sienne. On peut mettre cette citation en parallèle avec une autre qu'il attribue à Cicéron : *Orbem non aliam ob causam Romanorum Imperio cessisse, quàm quia Religionem colerent.* On comprend alors que, grâce à ces références, c'est aussi l'efficacité politique – une notion finalement assez proche de la *virtú* machiavélique – de l'Église que Claude Clément met en avant. Avec une association étonnante entre la religion chrétienne et les croyances de l'empire romain.

En effet, les citations des Anciens concernant les croyances païennes permettent une grande liberté d'interprétation et peuvent servir aussi bien d'exemple que de contre-exemple. Dans le cas de cette citation de Cicéron, nous sommes face à une interprétation qu'on appellera dissociante : qui oppose les croyances païennes à la foi chrétienne. Pourtant il faut bien avouer que cette citation allait, semble-t-il, dans le bon sens, c'est-à-dire dans celui de l'argumentation de l'œuvre. C'est cependant une toute autre interprétation que Clément va donner. Il soulève le danger de cette pratique qui consiste à utiliser une fausse religion – à ce moment, il fait entrer dans cette catégorie les croyances des Romains – à des fins militaires ou politiques, afin de soumettre les peuples :

...con sabio acuerdo los Legisladores habían inventado Religiones de su cabeza, y puesto sobre las de los suyos la ira de Dios [...] con las cuales persuasiones, aunque falsas, y sin fundamento, con todo eso se iban los del pueblo a la mano en sus pecados, y se retraían de perturbar la Republica.

Mais il peut aussi prendre la notion de religion dans un sens général et mettre en parallèle, de façon assez audacieuse, les croyances antiques et le christianisme. C'est ce qu'on appellera une interprétation associante. On a un exemple de ce genre de raisonnement associant autour d'une citation de Valère Maxime : *Omnia post religionem ponenda semper civitas Romana duxit [...] nec dubitaverunt sacris humana servire...* Cette pensée de Valère Maxime, en effet, semble aller dans le même sens que la pensée de Clément et l'argumentation qui suit le confirme : « ...que

felicidad en los Reinos, y familias reales, mientras estribare su fortaleza en la verdadera religion: pues vemos que una sola sombra de religion sustentó antiguamente el peso del Imperio Romano ? » Bien sûr, afin d'éviter un parallèle gênant entre croyances païennes et foi chrétienne, Clément ajoute une gradation dans l'argument a fortiori de la fin du raisonnement. Mais on constate surtout qu'il est capable également, moyennant quelques précautions oratoires, d'installer positivement l'empire des Habsbourg dans l'héritage de l'empire romain.

On peut encore évoquer une autre citation de Grégoire de Nazianze sur ce même sujet : *Iovianus, ut Imperij sui statum pulcherrime iaceret, rectamque legum sanctionem, unde convenit auspicaretur, Episcopos [...] sedibus suis restituit...* Jovien assoit son pouvoir en rendant leurs sièges aux évêques. Plus que d'opposer d'une manière frontale et un peu simpliste un empire païen à un empire chrétien, Clément postule en fin de compte que l'empire romain s'est renforcé lorsque le pouvoir s'est uni à l'Église et à l'inverse, s'est affaibli lorsqu'il s'en est éloigné. L'Église a une efficacité politique, elle apporterait au prince à la fois une *fortuna* dans la Providence de Dieu et une *virtù*. Suivre l'Église peut remplacer avantageusement les mauvais conseils de Machiavel tout en garantissant une efficacité politique bien réelle.

La deuxième notion concerne l'unité de l'Église. On la trouve dans un éloge de Saint Léon le Grand à l'empereur Théodose :

*...siquidem praeter Imperiales, & publicas curas pijsimam sollicitudinem Christianae Religionis habetis, ne scilicet in populo Dei aut schismata, aut haereses, aut ulla scandala convalescant, quia tunc est optimus Regni vestri status.*

Les forces périphériques qui menacent l'unité de l'Église menacent aussi l'empire. Le rapprochement avec l'Espagne s'impose, pourrait-on dire, de lui-même. Ce texte vient justement clore un raisonnement qui tend à prouver que la force de l'empire espagnol vient précisément de son unité autour de l'Église catholique et de son combat contre les déviances religieuses.

Enfin, la troisième notion que l'on retrouve dans ces citations, c'est la priorité accordée au religieux sur le temporel. Clément aborde le sujet dans un raisonnement intitulé : « Los Judios por aver estimado en mas lo temporal que lo espiritual,

perdieron lo uno y lo otro. », titre qui reprend Saint Augustin, cité peu après : *Quia temporalia perdere timuerunt, & vitam æternam non cogitaverunt, sic utrumque amiserunt*. Ce qu'il reproche aux Juifs et qu'il va développer par la suite avec des exemples plus récents, ce n'est pas de s'être opposés à la religion, mais d'avoir hésité entre la défense de la religion et la défense de leur intérêt propre. Ceci lui permet de développer sa critique aux pages 42 à 46, contre ces gouvernants qui font alliance avec les ennemis de Dieu et qui perdent tout dans un raisonnement précisément intitulé : « A los Principes perseguidores de la Iglesia los persigue la desdicha. » Dans cette liste, il inclut : « ...los Neronos, Domicianos, Commodos, Caracalas, Heliogabalos, Maximinos, Dioclecianos, Licinios, Iulianos... ». Un lecteur avisé de l'époque peut difficilement ne pas associer à cette longue liste la figure de Richelieu, inspirateur de l'alliance récente du Roi Très Chrétien avec les princes protestants.

#### Les sources hors argumentation

Quelques citations échappent cependant à la classification que j'ai tenté de leur imposer : dans certains cas, il est difficile de voir clairement une portée argumentative, pour ne pas dire un intérêt, à la citation. Ces références peuvent cependant nous éclairer sur ce qu'on pourrait appeler un apport nécessaire de culture antique à l'époque moderne.

On prendra pour exemple une lettre de Sénèque. Nous sommes dans ce cas en présence de ce que j'ai défini plus haut comme une « Allusion ». Clément prend soin de mentionner en marge : « Senec. epist. 95. » mais rien dans le texte, ni italique, ni guillemets, n'indique que des mots de Clément pourraient être empruntés à un autre auteur. La note se trouve en marge de la phrase suivante :

Fuera desto me dio por causa que yo estava incapaz de entrar alli ; porque a ninguno se dava licencia de entrar en aquella santa Capilla, si no avia sido primero consagrado con los ritos de su Religion.

En l'absence de caractère en italique – c'est la norme typographique utilisée dans le texte imprimé pour indiquer les citations – rien ne permet d'isoler le texte de Sénèque. Le même passage dans la première version en latin de 1636 est : ...*præterea causari*

*profanum me esse, nulli nisi initiato sanctioris cellæ copiam fieri.* La phrase est imprimée en police romaine dans le texte, et seul le mot *profanum* est en italique. Dans le texte de Sénèque, on retrouve effectivement le passage :

*Sicut sanctiora sacrorum tantum initiati sciunt, ita in philosophia arcana illa admissis receptisque in sacra ostenduntur; at praecepta et alia huiusmodi profanis quoque nota sunt.*

On remarque que le texte de Clément n'est effectivement pas une copie de la phrase de Sénèque, la formulation reprend le texte mais dans un tout autre contexte. La citation ne s'intègre pas non plus à un raisonnement particulier, ce n'est ni un exemple, ni une preuve, tout au plus une illustration. Pourquoi alors donner cette référence en marge du texte alors que Clément peut avoir tendance à cacher ses sources modernes, comme on le verra plus loin. Peut-être justement parce qu'il ne s'agit pas d'une source moderne et que, pour lui, toute citation latine, même lointaine, vaut d'être mise en avant. S'il n'avait pas indiqué la référence en marge, un lecteur peu attentif aurait pu ne pas la repérer, ce que Clément ne souhaite visiblement pas. N'oublions pas qu'il enseigne les antiquités grecques et latines : en multipliant les références antiques a priori sans réelle portée argumentative, peut-être cherche-t-il surtout à renforcer sa propre crédibilité : la citation latine ou mieux, la citation en grec, restent au XVII<sup>e</sup> une preuve majeure d'érudition et imposent l'autorité de l'auteur.

Mais il faut garder un regard objectif sur ce texte et ne pas se tromper sur l'objectif de son auteur : il n'est pas en train de préparer un de ses cours au Colegio Imperial ; il écrit un texte politique, violent, ancré dans la réalité de son époque.

Écarts et transformations : contextes et cascades

*El machiavelismo degollado...* n'est évidemment pas une étude portant sur les auteurs de l'Antiquité. Clément les convoque pour étayer sa thèse et il peut souvent les tordre pour les intégrer à son raisonnement. On distingue deux types principaux de transformation : le travail sur le contexte et la citation en cascade.

Il peut sembler cohérent de voir chez Clément des références à des œuvres politiques

ou théologiques, mais il est plus étonnant de découvrir des références qui sortent de cet axe de pensée et je pense qu'il y a là matière à investigation. Par exemple, pourquoi citer un texte comme les *Questions Naturelles* de Sénèque dans un traité politique ? Dans ce cas, la citation est sortie de son contexte pour lui faire prendre un tout autre sens. Et là, en effet, on peut parler d'une transformation intentionnelle de la source antique, non pas dans son contenu mais bien dans la lecture qu'on peut en faire. J'ai déjà cité ce texte plus haut dans une autre analyse, je le cite à nouveau pour être plus clair :

*Quid tam imperitum, quam credere fulmina è nubibus Iovem mittere ? [...] Ad coercendos animos imperitorum sapientissimi viri iudicaverunt inevitabilem metum, ut supra nos aliquid timeremus...*

A priori Sénèque ne parle pas du Dieu des Chrétiens. Mais lorsque Clément le place justement dans un contexte chrétien, cette liberté de ton devient sacrilège. Il en conclut, évidemment, que Sénèque tente de prouver qu'il n'y a pas de Dieu ou pire, que la divinité est une invention des grands esprits politiques pour soumettre les peuples. De toute manière, Clément avait besoin de trouver des exemples prouvant un des concepts centraux de son œuvre : le réalisme pragmatique des Politiques mène à nier la providence de Dieu. Et il est prêt comme ici à sortir la source de son contexte pour y parvenir, une chose qu'il ne se permet évidemment pas quand il s'agit d'une source chrétienne.

Pour ce qui est des citations en cascade, lorsque Clément fait référence à un texte, – antique ou pas d'ailleurs – on peut essayer de détecter s'il le tire du document original ou plutôt d'un autre texte plus récent qui le cite. Et en effet, dans certains cas, on peut douter que Clément ait eu accès directement au texte source. Des ouvrages reviennent, d'où l'on peut penser qu'il a extrait certaines citations d'auteurs de l'Antiquité ; et on constate qu'il ne fait pas nécessairement référence à ces sources secondaires, pour n'indiquer en note que la source primaire. On peut raisonnablement se demander dans quelle mesure cette référence indirecte, cette distance entre le texte source et celui de Clément, peut constituer une déformation.

Pour comprendre ce fonctionnement, on peut reprendre la citation présentée plus haut de l'*Historia ecclesiastica* de Théodoret de Cyr au sujet de la réponse d'un général à

l'empereur Valens, puisque c'est elle qui a d'abord éveillé ma curiosité. La note en marge indique : « Theod. l. 4. c. 29. histo. Trip. lib. 8. cap. 13. & ex illis Ribad. lib. I. ca. 8. de Princip. Christian. » En toute honnêteté, Clément, après avoir mentionné une source primaire, indique une autre provenance, qu'il déclare être une source secondaire. Et en effet, lorsqu'on consulte le texte de Ribadeneyra, on trouve la citation reprise par Clément. Mais, beaucoup plus intéressant, on se rend compte que ce n'est pas seulement la citation qu'il reprend, mais que c'est toute l'argumentation ainsi que les citations des deux pages suivantes du *Machiavelismo degollado...* qui sont directement inspirées du texte de Ribadeneyra. On retrouve presque les mêmes formulations, les mêmes références à Valentinien II et à sa mère Justine. Il faut savoir que cet ouvrage a été largement diffusé et il est presque certain que Clément le connaît et l'a lu, au moins en partie, avant de rédiger son propre traité. Bien sûr, il prend soin d'y faire référence pour la première citation, mais il n'explique pas que les citations suivantes et plus généralement les deux pages de son texte en sont directement tirées. Et si l'on s'attache au détail de la note marginale de Clément, un élément semble confirmer cette hypothèse. Même si la répartition en chapitres peut toujours être remise en question selon les éditions, il y a tout lieu de penser que le passage cité se trouverait plutôt, chez Théodoret de Cyr, au chapitre 33 : « *De Trajani Magistri militum libera voce.* » et non au chapitre 29 comme indiqué par Clément, mais cette information reste évidemment à vérifier. La citation, traduite en espagnol se trouve bien chez Ribadeneyra et si l'on reprend ce texte, on constate qu'en toute rigueur, celui-ci indiquait également ses sources pour cette citation. Et il est intéressant de constater que ce sont exactement les mêmes que celles qu'indique Clément dans son texte, plus récent de quarante ans. Ribadeneyra indique lui aussi le chapitre 29 pour situer la citation dans l'œuvre de Théodoret. S'il s'agissait bien là d'une erreur, on pourrait penser que Clément a trouvé sa citation, non pas dans le texte original, mais dans celui de Ribadeneyra et qu'il ait repris également l'erreur dans son propre texte. Ceci expliquerait également les variantes dans le texte de la citation. Etant donné que Clément rédige en latin ses premières versions de *El Machiavelismo degollado...*, il a peut-être traduit la citation en latin à partir du texte en espagnol de Ribadeneyra, qui, lui-même, a dû la traduire en espagnol à partir du texte d'origine en grec voire à partir d'une traduction latine de l'original en grec. Il convient cependant de nuancer quelque peu cette affirmation car on constate que la

phrase d'introduction à la citation que rédige Clément semble bien inspirée du titre du chapitre 33 de l'œuvre de Théodoret cité plus haut et qui n'apparaît pas chez Ribadeneyra. La similitude est encore plus nette si l'on se réfère à la version latine : *...at ille libera voce, ut fortem virum decebat, sic respondit...* Il sera difficile d'avoir une certitude, ou au moins de formuler une hypothèse solide, avant de trouver l'édition de Théodoret que Clément a pu consulter et voir si elle situe la phrase citée au chapitre 33 ou au contraire 29 comme l'indique Ribadeneyra. On peut, en revanche, se demander légitimement si ce schéma ne se répète pas ailleurs. On a mentionné plus haut une citation de Valère Maxime qu'on retrouve dans *Tratado del gobierno de los principes* de Saint Thomas d'Aquin et, comme nous allons le voir, dans un raisonnement assez proche de celui que Clément développe sur la nécessaire soumission des princes aux prêtres. Clément expose à ce moment le cœur de son raisonnement dans un paragraphe qui porte le titre de l'œuvre : « El machiavelismo degollado. » Il aborde là la question fondamentale de la recherche des bénéfices terrestres : les Politiques les cherchent au mépris de la religion et sans succès quand les princes chrétiens les obtiennent en récompense de leur soumission à l'Église. Le pragmatisme conduit les princes à leur perte, alors que leur foi leur permet d'étendre leur royaume : « ...todos los Catholicos damos mil parabienes al *Cesar*, y al *Gran Philippo*, que seguros de los propios aumentos, solicitan tan valerosa y felizmente los de la Iglesia Catholica... » Bien que Clément repense passablement la question des biens terrestres, son raisonnement semble bien inspiré de Saint Thomas :

Y porque el Sacerdote de los Gentiles, y todo el culto de los Dioses era para adquirir los bienes temporales [...] de lo qual toca el cuydado al Rey, por esso convenientemente sus Sacerdotes eran sugetos a los Reyes ; y tambien porque en la ley vieja eran prometidos los bienes terrenos al pueblo religioso, no por el demonio, sino por el Dios verdadero : por esto tambien se lee, que en ella los Sacerdotes eran sugetos a los Reyes. Pero en la ley nueva es mas alto el Sacerdocio, por el qual los hombres llegan a alcançar los bienes celestiales : de adonde es que en la ley de Christo los Reyes deven estar sugetos a los Sacerdotes.

Ce point reste à éclaircir, et je m'y emploierai à l'avenir car, d'un point de vue méthodologique, il est délicat de prouver ces influences. La chose est un peu plus simple lorsqu'on peut s'appuyer sur une citation comme dans les cas dont on vient de parler. En recherchant les mots de la citation dans des bases de données constituées de

textes contemporains, on peut être orienté vers des œuvres contenant des propos semblables et essayer de trouver des similitudes avec le texte de Clément. Pour apporter des éléments tangibles qui prouveraient qu'il tire une citation, non pas directement du texte source, mais d'une œuvre intermédiaire, je vais essayer de répertorier les ouvrages auxquels il avait facilement accès, les contenus de ses cours au Colegio Imperial mais aussi les caractéristiques accidentelles, comme les erreurs de traduction ou de référence, venant de la source secondaire et qu'il pourrait reprendre dans ses propres citations ou dans ses notes. L'objectif final serait de donner à voir une sorte de carte des sources véritables de l'œuvre. Elle devrait permettre de mieux comprendre comment, à l'époque moderne, on lit et on cite les auteurs de l'Antiquité, par quels intermédiaires, à travers quels truchements les Modernes accèdent aux textes classiques. Pour apporter des arguments solides on peut étudier les catalogues des bibliothèques et déterminer une sorte de degré d'accessibilité des œuvres de l'Antiquité qui montrerait avec quelle facilité, ou avec quelle difficulté les érudits du XVII<sup>e</sup> siècle pouvaient y avoir accès.

Dictionnaires, bases de données de citations

Cette étude est encore incomplète mais on constate déjà que lorsque Clément cite des auteurs antiques, des ouvrages de référence reviennent souvent, ce sont des textes historiques comme les *Annales* de César Baronio ou des textes de morale politique qui traitent du comportement des chrétiens dans le monde comme l'*Apologétique* de Tertullien ou la *Cité de Dieu* de Saint Augustin mais aussi, comme on a pu le constater, les œuvres de Ribadeneyra pour les références politiques. Dans ma recherche future j'essaierai de déterminer si Clément utilisait également des ouvrages qui faisaient fonction de dictionnaires de citations latines. Il est probable qu'il existe aux archives de la Real Academia de la Historia à Madrid des documents qui reprennent ses cours au Colegio Imperial et il est possible que, s'il utilisait effectivement ce genre de recueils, il les ait utilisés dans le cadre de son enseignement, et qu'on en trouve trace. Le but final de cette recherche serait de comprendre en quoi cette approche indirecte des textes anciens influence leur interprétation et par là la vision de l'Antiquité qu'avaient les Modernes.



## Bibliographie

AUGUSTIN (SAINT) 1957, *La Cité de Dieu*, Paris, Garnier.

J. BRUFAU PRATS 2008, « Claudio Clemente y su pensamiento político. », *Anales de la Fundación Francisco Elías de Tejada*, n° 14, p. 23-71.

Cl. CLÉMENT 1636, *Dissertatio christiano-politica ad Philippum IV Regem Catholicum, in qua Machiavellismo ex impietatis penetralibus producto & iugulato ; firmitas, felicitas, & incrementa Hispanicae Monarchiae, atque Austriacae Maiestatis, gubernationi ex Christianae Sapientiae legibus accepta referentur. Auctore P. Claudio Clemente è Societate Iesu Ornacensi in Comitatu Burgundiae, Regio Professore Eruditionis in Collegio Imperiali Madritensi*, Madrid, Ex officina Francisci Martinez.

Cl. CLÉMENT 1637, *El machiavelismo degollado por la Christiana Sabiduria de España y de Austria. Discurso christiano-politico a la Catholica Magestad de Philippo IV. Rey de las Españas, por el Padre Claudio Clemente de la Compañía de Jesus, natural de Ornans en el Condado de Borgoña, Cathedratico de Erudicion en los Estudios Reales de Madrid*, Alcalá, Antonio Vazquez.

H. DIDIER 1975, « Un Franc-Comtois au service de l'Espagne : Claude Clément S. J. (1594-1642) », *Archivum Historicum Societatis Jesu*, 44, p. 254-264.

Fr. ELÍAS DE TEJADA 1963, *El pensamiento político del Franco Condado de Borgoña*, Sevilla.

G. FERNÁNDEZ DE LA MORA 1949, « Maquiavelo visto por los tratadistas españoles de la contrarreforma. », *ARBOR*, n° 13, p. 417-449.

ISOCRATE 1962, *Philippe – Panathénaïque – Lettres – Fragments*, Paris, Les Belles Lettres, CUF.

G. LOUIS 1995, *La Franche-Comté de Bourgogne pendant la Guerre de Trente Ans*, 3 vol., Thèse de doctorat d'État, Besançon, Université de Franche-Comté.

G. LOUIS 1998, *La guerre de Dix Ans, 1634-1644*, Besançon, PUFC.

Ch. O'NEILL et al. 2001, *Diccionario Histórico de la Compañía de Jesús*, Rome,

Institutum Historicum.

PLUTARQUE 1993, *Opinion des philosophes*, Paris, Les Belles Lettres, CUF.

P. de RIBADENEYRA 1595, *Tratado de la religión y Virtudes que debe tener el Príncipe Cristiano, para gobernar y conservar sus Estados. Contra lo que Nicolás Machiavelo y los Políticos de este tiempo enseñan*, Madrid, imprenta de P. Madrigal.

SÉNÈQUE 1961, *Questions Naturelles*, t. I, Paris, Les Belles Lettres, CUF.

SÉNÈQUE 1962, *Lettres à Lucilius*, t. IV, Paris, Les Belles Lettres, CUF.

TACITE 1975, *Annales livres IV-VI*, Paris, Les Belles Lettres, CUF.

THOMAS D'AQUIN (SAINT) 1625, *Tratado del gobierno de los príncipes*, Madrid, Iuan Gonçalez.

VALÈRE MAXIME 1995, *Faits et dits mémorables*, t. I, Paris, Les Belles Lettres, CUF.